

JE CHOISIS MON FOURNISSEUR D'ÉNERGIE



1.
Je vérifie ma consommation annuelle d'électricité et de gaz.



2.
Je consulte un comparateur en ligne.



3.
Je réponds aux questions.

- Consommation ?
- Gaz
 - Électricité
 - Compteur jour
 - Compteur bi-horaire
 - ...

4.
Je fais mon choix.

- prix annuel estimé
- électricité verte ou pas
- durée du contrat
- conditions spéciales?
- prix fixe ou variable

5.
Je signe un contrat chez un fournisseur.



Je prends le temps de réfléchir avant de signer.

Je ne me laisse pas séduire par du démarchage par téléphone ou même à ma porte.



Je suis attentif à la reconduction automatique du contrat.

MON LOGEMENT ET MOI

JE COMPRENDS MA FACTURE

facture annuelle = facture de régularisation = facture de décompte





Sur ma facture annuelle d'électricité ou de gaz, je trouve plusieurs types d'informations...



Le décompte



Le détail du calcul du prix

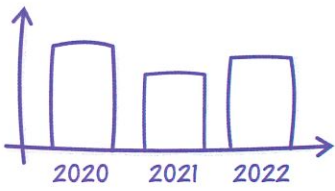
 
Répartition jour / nuit, transport, distribution, location compteur, redevance fixe, taxe fédérale, taxe régionale, etc.

Des informations administratives

- Mes coordonnées
- Mon numéro de client
- Mon adresse
- Numéro et date de facture
- Code EAN → 18 chiffres
- Numéro de compteur
- Période concernée → en général un an

L'évolution de ma consommation

par rapport aux années précédentes



Le montant du nouvel acompte

-> Recalculé d'après le décompte

+ de détails sur les sites internet renseignés en couverture de ce guide